

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 65 (1973)
Heft: 8-9

Artikel: Coop : demain
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385706>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Coop: demain

Coop suisse groupe 186 sociétés de distribution Coop et 50 entreprises de production ou prestataires de service. C'est avec succès qu'a été entreprise, ces dernières années, la transformation de l'ensemble du mouvement coopératif. L'opération est conduite en recourant aux méthodes modernes de planification compte tenu des résultats des études scientifiques et perspectives les plus récentes. Une constatation est à l'origine de cette restructuration: un éventail de 500 sociétés coopératives constitue un obstacle à une distribution rationnelle. Jusqu'en 1975, les fusions qui se poursuivront mettront en place une nouvelle structure. Elle comprendra 30 sociétés Coop seulement, mais couvrant néanmoins l'ensemble du territoire suisse. Les ventes s'élèveront à plus de 4 milliards de francs. Pour réaliser cet objectif à des prix compétitifs, il faut faire appel aux techniques les plus modernes de l'entreposage et de la distribution. Une nouvelle articulation du réseau d'entrepôts, qui actuellement compte 20 unités, répondra à cette exigence. Deux des douze centres de distribution prévus (éventuellement même moins, mais plus efficaces) les centres de Coop Winterthour et de Coop Lucerne sont déjà en activité. Pour accélérer et faciliter la distribution, tout le parc de camions sera remplacé par des véhicules des plus modernes dans un délai de trois ans.

Coop a des points de vente dans toute la Suisse, même dans les petits villages de montagne du Tessin. Coop souhaite les maintenir. A l'heure actuelle, les sociétés Coop disposent, avec près de 2000 points de vente, encore de la plus grande surface de vente de toutes les entreprises du commerce de détail suisse, en raison surtout du chiffre élevé de magasins de quartier de taille moyenne. Lors de la fermeture de points de vente, Coop veille toujours à ce que le magasin qui est supprimé soit remplacé, dans un rayon raisonnable, par un magasin Coop offrant un assortiment plus vaste et permettant d'acheter «tout sous un même toit», ce qui peut justifier, dans certains cas, une augmentation de la distance entre le domicile du client et le point de vente.

Il est cependant prévu de réduire à 1500 le nombre des points de vente. Il est clair que le consommateur préfère le grand magasin d'alimentation libre-service disposant d'un rayon fleuriste, d'un étal de boucherie, d'un rayon traiteur et d'un grand assortiment de biens de consommation courante. Dans ce domaine, des projets détaillés ont été établis. Il y aura à l'avenir de plus en plus de Centres Coop (supermarchés Coop), de Super-Centres-Coop, de Grands Magasins et d'hypermarchés. Dès maintenant, Coop pousse la réalisation de ces projets. Chaque mois, quelque part en Suisse, un grand et moderne magasin Coop est construit. Le groupe Coop comprend actuellement 11 Grands Magasins et 210 Centres Coop. Cet automne, Coop ouvrira à Olten le quatrième Grand Magasin

de 1973. En 1974, l'ouverture de deux autres Grands Magasins est prévue à Schaffhouse et à Lucerne. Cependant, l'effort visant à assurer un approvisionnement optimal de la population est complété par une restructuration de l'administration et de l'organisation. La mise en place d'une chaîne de Centres électroniques permettant d'utiliser rapidement toutes les informations en vue d'une gestion efficace de l'entreprise en est un exemple. La formation permanente des collaborateurs est considérée comme étant très importante; une équipe moderne de management garantit un fonctionnement rationnel de l'ensemble.

Il est évident que les statuts doivent refléter, du moins en partie, les conceptions nouvelles. Ceux qui viennent d'être élaborés l'ont été compte tenu des nécessités de la protection de l'environnement. Coop pense qu'ainsi il lui sera possible de contribuer plus activement à l'amélioration de la qualité de la vie. Les diversifications des activités poursuivies par le groupe Coop ne doit cependant pas faire perdre de vue les buts généraux qui avaient été fixés. Pour les réaliser, il est indispensable d'établir une conception fixant à long terme le cadre général du développement de Coop et ses limites. Cette étude est près d'être achevée. Dès 1974, le système des prix nets sera appliqué partout. Les timbres ristournes Coop ne seront plus qu'un souvenir.